



# Les intelligences artificielles et leurs usages en éducation

publié le 20/06/2025

## Cadre d'usage officiel

### Un cadre officiel pour l'usage des intelligences artificielles en éducation

Le [cadre officiel d'usage des intelligences artificielles \(IA\) en éducation](#)  vient d'être publié par le ministère. Ce document, désormais en ligne sur Éduscol, permet d'ancrer nos pratiques dans un référentiel clair, tout en rappelant un certain nombre de principes.

#### Des principes déjà connus

Ce cadre réaffirme plusieurs vigilances que nous intégrons déjà dans nos usages :

- Interdiction de créer des comptes personnels pour les élèves sur des outils non validés ou non conformes au RGPD ;
- Protection des données personnelles et vigilance sur les conditions générales d'utilisation des services numériques ;
- Encadrement pédagogique strict des expérimentations ou usages d'outils numériques innovants.

#### Un point de vigilance nouveau : pas de manipulation d'IA générative avant la 4e

##### Des usages avec les élèves adaptés en fonction du niveau

- \* dès le **premier degré**, les élèves sont sensibilisés aux connaissances de base de l'IA, sans manipuler directement des IA génératives.
- \* l'utilisation pédagogique en classe des **IA génératives par les élèves**, limitée, encadrée, expliquée et accompagnée par l'enseignant, est autorisée **en classe à partir de la 4e dans le respect des données personnelles**.
- \* **au lycée**, les élèves peuvent utiliser les IA génératives de manière autonome dans un cadre d'apprentissage et de formation explicitement défini par l'enseignant.

La nouveauté majeure de ce cadre concerne **l'interdiction** de faire manipuler des IA génératives aux élèves avant la classe de 4e.

Cette interdiction s'applique à tout usage par les élèves, même ponctuel ou "ludique", en 6e ou 5e.

Autrement dit, si des activités de découverte ou de sensibilisation à l'intelligence artificielle peuvent être menées dès le cycle 3 ou en 5e, aucune expérimentation concrète d'outils comme ChatGPT, DALL·E, ou d'autres générateurs de texte, d'images ou de code, ne doit être proposée à ces élèves. On peut en déduire que les fonctionnalités génératives de Canva sont à proscrire aussi.

*La page 4 du cadre explicite clairement ce que l'on entend par IA générative : ce sont des outils qui produisent un contenu original (texte, image, son...) à partir d'une consigne ou d'un prompt.*

#### Une posture responsable, éthique et sobre

Le cadre appelle à :

- un usage frugal et raisonné de l'IA, dans le respect des objectifs de sobriété numérique ;
- privilégier les solutions libres et transparentes ;
- exercer un esprit critique systématique face aux contenus générés (exactitude, sources, biais, hallucinations...)
- éviter les logiciels de détection de contenu IA, jugés peu fiables.

## Transparence : mention obligatoire de l'usage de l'IA

Le cadre impose un principe de transparence :

- Toute utilisation de l'IA dans une activité pédagogique, une correction ou une prise de décision doit être explicitement signalée ;
- Il est demandé aux personnels d'informer les élèves, les familles ou les collègues lorsque l'IA a contribué à une production ;
- Les enseignants doivent aussi identifier les outils utilisés, quand c'est pertinent, et en expliciter le rôle.

Cette transparence est une exigence de confiance et de responsabilité.

## Fraude : clarification pour les devoirs

- Utiliser une IA générative pour réaliser un devoir scolaire, sans autorisation explicite de l'enseignant et sans travail personnel d'appropriation, constitue une fraude. Cela est assimilé à l'intervention d'un tiers ou à un plagiat ;
- Les logiciels de détection d'IA ne sont pas recommandés, car peu fiables et risquant de pénaliser à tort des élèves ;
- Le cadre invite à adapter les évaluations en privilégiant la réflexion, le raisonnement et la capacité d'analyse.

## Une ressource complète et évolutive

Le cadre est accessible sur la page Éduscol dédiée, qui propose :

- Le document officiel téléchargeable,
- Des éléments de contexte sur l'intégration de l'IA en éducation,
- Une sélection de scénarios pédagogiques Édubase, pensés pour accompagner les enseignants du secondaire dans des usages raisonnés et pédagogiquement construits de l'IA.

Accès à la page Éduscol : <https://eduscol.education.fr/4188/les-intelligences-artificielles-et-leurs-usages-en-education> 

À retenir : Ce cadre n'est pas un frein, mais une balise. Il nous conforte dans nos pratiques responsables et nous invite à penser les usages futurs de l'IA de manière encadrée, progressive et toujours au service de l'éducation.